

Faculté des sciences économiques, sociales et politiques



POLS1121 Sociologie politique

[30h] 3 crédits

Enseignant(s): Theodoros Koutroubas (supplée Benoît Rihoux), Benoît Rihoux

Langue d'enseignement : français

Niveau : Premier cycle

Objectifs (en termes de compétences)

Le cours se situe dans le prolongement du cours de Science Politique (I) : il approfondit l'analyse de la société ci-vile (introduite dans le cours de Science Politique (I)), et plus particulièrement des deux principaux types d'acteurs collectifs qui la constituent : les mouvements sociaux et les partis politiques. Ce cours est donc complémentaire au cours de Science Politique (II), qui porte sur l'analyse comparée des institutions et régimes politiques.

L'objectif du cours est double :

pour l'ensemble de la matière : amener l'étudiant(e) à développer une capacité d'analyse, et donc une capacité de réflexion personnelle appuyée par un appareillage théorique et conceptuel (au-delà d'une perception superficielle ou d'une simple description) ;

mieux comprendre l'actualité socio-politique, les évolutions de la " société civile " dans les sociétés occidentales.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

1. Les mouvements sociaux : études classiques

- l'analyse des " foules " et des " calamités "
- éléments de définition et de typologie
- l'organisation des mouvements sociaux
- militantisme(s)

2. Les mouvements sociaux : évolutions récentes

- les " nouveaux mouvements sociaux "
- de nouveaux phénomènes : " mouvement blanc ", mouvement(s) altermondialiste(s), etc. : des " nouveaux nouveaux mouvements sociaux " ?
- nouvelles formes de militantisme

3. Les partis politiques : rappels

- Définition(s) (rappel et prolongements)
- Typologies, classifications (rappels et prolongements)

4. Les partis politiques : évolutions récentes

- Evolutions récentes - différentes thèses
- Les organisations partisans : évolutions/transformations
- La fin des partis politiques ?

Résumé : Contenu et Méthodes

Ce cours se situe dans le prolongement du cours ESPO1114 Science politique

Ce cours approfondit l'analyse de la société civile. Il analyse d'une part les études classiques et l'évolution récente des mouvements sociaux ; foule, organisation, militantisme, mouvement blanc, alter mondialiste# Il analyse ensuite l'évolution et la transformation récente des partis politiques.

Méthodes

Le cours est dispensé ex cathedra. Deux ou trois séances sont toutefois interactives (débat, contributions d'étudiants en sous-groupes, avec présence éventuelle d'intervenants extérieurs).

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Evaluation : Examen écrit en fin d'année. L'examen consiste en un ensemble de questions fermées, ouvertes et semi-ouvertes (" QCM " enrichi ; 10 points), ainsi qu'en une brève dissertation nécessitant une exploitation transversale de la matière du cours (10 points). Les séances interactives font en outre l'objet d'une évaluation qualitative qui est également prise en compte.

NB : en matière d'évaluation, une concertation devra se tenir entre l'enseignant de ce cours et les enseignants des cours " Science Politique I " et " Science Politique II " (possibilité d'évaluation conjointe, etc.).

Support : syllabus

Autres crédits de l'activité dans les programmes

| | | | |
|-----------------|---|-------------|-------------|
| FSA12BA | Deuxième année de bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil | (3 crédits) | |
| HUSO11BA | Première année de bachelier en sciences humaines et sociales | (3 crédits) | Obligatoire |
| POL21/AP | Première licence en sciences politiques (Affaires publiques) | | Obligatoire |
| POL21/RI | Première licence en sciences politiques (Relations internationales) | | Obligatoire |
| SOC1PM | Année d'études préparatoires au master en sociologie | (3 crédits) | Obligatoire |
| SOC21 | Première licence en sociologie | | |
| SOC22 | Deuxième licence en sociologie | | |
| SOCA11BA | Première année de bachelier en sociologie et anthropologie | (3 crédits) | Obligatoire |
| SPOL11BA | Première année de bachelier en sciences politiques | (3 crédits) | Obligatoire |
| SPOL1PM | Année d'études préparatoires au master en sciences politiques (60 et 120) (toutes orientations) et au master en administration publique | (3 crédits) | Obligatoire |